

Point d'attention sur la manière de faire vivre une zone piétonne

tous  pied

Avis recueilli auprès de

Il est possible et souhaitable d'agrémenter, de faire vivre une zone piétonne soit par des activités, soit par du mobilier urbain spécifique (décors) comme dans la rue piétonne de Tournai (des parapluies en hauteur comme un toit) ou comme à Mons avec des pavés colorés.

De plus, des zones de pause libres (bancs, ...) doivent être prévues afin de permettre aux piétons de pouvoir se poser sans devoir forcément s'installer aux terrasses privées.